

En route vers une nouvelle alternative!

Carole Bouchard

Les villes de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie ont connu une croissance démographique importante ces dernières années. Cette évolution a mis en lumière la nécessité de renforcer et d'améliorer le système de transport collectif dans la région. Car, dans des municipalités rurales, où les déplacements en voiture sont souvent indispensables pour accéder aux services essentiels, la question du transport collectif devient plus pressante.

Le Transport adapté et collectif de la Rivière-du-Nord (TAC MRC RDN) est une alternative viable là où un service de transport par autobus serait financièrement impossible. Les transports se font par taxi et minibus. « La croissance démographique que connaît notre région, la nouvelle réalité des travailleurs et des étudiants (postpandémie), l'augmentation du prix de l'essence et la volonté de réduire l'empreinte écologique liée aux transports ne sont que quelques-uns des éléments qui nous incitent à poursuivre nos efforts pour encourager la population à délaisser l'auto en solo », lit-on dans le rapport annuel du TAC de 2021. Le prix de l'essence aurait pu être un incitatif à augmenter le prix des passages, mais aucune augmentation n'a été faite pour les usagers depuis 2004. Le transport col-

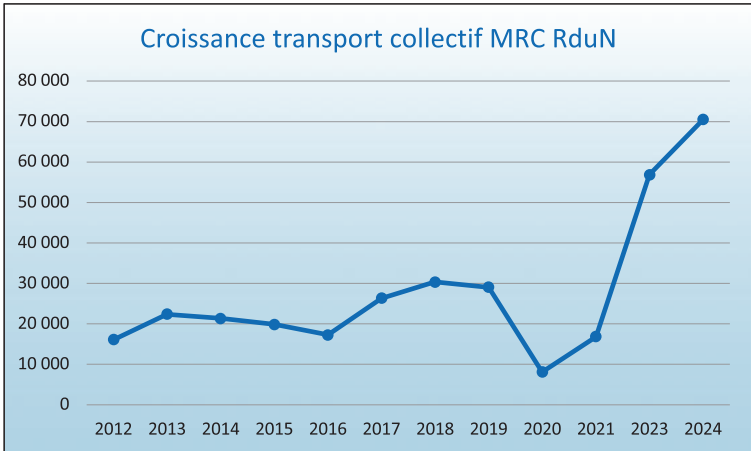
lectif est toujours à 5\$, la carte mensuelle est à 120\$.

Besoins en transport

La plupart des déplacements sont faits à partir des quatre municipalités rurales vers la ville de Saint-Jérôme. Il faut réaliser que la Ville de Saint-Jérôme aurait un sérieux problème si elle avait à offrir des espaces de stationnements à tous les usagers du transport adapté et col-

lectif si ceux-ci y venaient avec une voiture. Le transport collectif est une solution plus appropriée et permet de diminuer le nombre de voitures et, dans un même temps, de diminuer le trafic.

Il est noté, dans le rapport annuel de 2021 du TAC, que les besoins de transport sont majoritairement utilisés par les étudiants (cégep et université) et en deuxième pour se rendre à son travail. L'accès aux services publics (le Palais de justice, la SAAQ, le centre d'emploi, etc.) vient en troisième et l'accès aux loisirs vient en quatrième. Les centres commerciaux, l'hôpital, CLSC et CHSLD sont aussi des endroits desservis.



Le tableau indique la croissance du nombre de passages depuis 2012. La baisse en 2020 est reliée à la période des restrictions exigées durant la pandémie.

Transport collectif	2023	2024
Nombre de passages		
Prévost	11 555	14 222
Saint-Colomban	23 981	29 954
Sainte-Sophie	9 910	10 936
Saint-Hippolyte	11 428	15 350



Plusieurs panneaux se retrouvent sur le territoire où vous devez vous rendre pour attendre votre transport. Une application permet aux usagers de géolocaliser son transport. Il peut être suivi minimum 10 minutes avant l'heure d'embarquement avec «Localiser mon taxibus»

Un avenir durable

Aujourd'hui, ces objectifs ont été largement dépassés avec un total de 321 arrêts sur les quatre territoires desservis. La gratuité pour les étudiants et les personnes de 65 et plus et des départs 18h par jour démontrent le succès du transport collectif. « Tout porte à croire que la demande et l'intérêt pour la mobilité durable perdureront », lit-on dans le rapport annuel du TAC de 2021.

L'impact environnemental du secteur des transports reste une préoccupation majeure. Le rapport de 2021 du TAC indique que l'avenir de la mobilité durable est prometteur, et l'on constate un intérêt croissant pour l'utilisation du transport collectif. À l'aube de 2025, la réduction de l'usage de la voiture individuelle en faveur du transport collectif devient non seulement une solution pratique, mais aussi une alternative écologique sérieuse pour la région de Prévost.

Vous pouvez aller visiter le site <https://tacrdn.ca>

Site Internet pour les réservations

Le site Internet du TAC facilite grandement les réservations. Il est facile d'identifier les arrêts, de consulter la liste des départs près de chez soi et de s'inscrire. Sur semaine, 14 départs sont offerts entre 6h et 21h; et la fin de semaine, huit départs entre 7h et 20h approximativement. En plus, les Prévostois bénéficient de trois arrêts sur la 117 pour aller en direction de Saint-Jérôme ou de Mont-Tremblant grâce à l'entente signée avec le TACL (transport adapté collectif des Laurentides).

Retour sur les origines du service

Avant d'être offerte dans les quatre villes de la MRC de la Rivière-du-Nord, l'initiative de développer un tel service a commencé à Prévost « Depuis la création du Transport Collectif de Prévost (TCP) en avril 2002, ce nouveau service public communautaire compte 158 membres et il a effectué 859 déplacements au 31 décembre 2002 », annonçait son fondateur, monsieur Jean-Pierre Joubert, alors président de cet organisme, lors de sa deuxième assemblée annuelle. Mais les espoirs d'augmenter le nombre de membres-usagers étaient directement liés aux procédures de réservation du transport et du nombre de points d'arrêts insuffisants.

Lettre du président de l'AMECQ*

Sauvons la presse écrite communautaire !

À Monsieur François Legault
Premier ministre du Québec

Confrontés à un manque de financement et à un manque de revenus publicitaires, les médias écrits communautaires imprimés sont-ils appelés à disparaître? Le gouvernement du Québec s'apprête-t-il à tuer l'information locale?

Le manque de financement dû à la diminution considérable de l'achat publicitaire gouvernemental semble l'indiquer. En 2022-2023, les journaux communautaires n'ont reçu que 78 776 \$ en publicité gouvernementale, ce qui représente 0,02 % de la publicité allouée à l'ensemble des médias au Québec. 37 576 \$ en 2023-2024, soit 0,04 % de la publicité gouvernementale. Mais où va donc la publicité gouvernementale? Elle se dirige vers tout ce qui n'est pas imprimé: la radio, la télévision et, bien sûr, les médias sociaux.

Le gouvernement semble vouloir faire prendre aux journaux un virage numérique sans cependant leur en fournir les moyens. Il faut savoir que ce n'est pas du tout rentable, du moins pas pour l'instant.

Plusieurs de nos journaux n'ont pas de site adéquat, ou pas encore de personnel expérimenté pour effectuer des mises à jour régulières.

Et que dire des tarifs de 310,44 \$ la tonne métrique que les journaux de format tabloïd devront payer en 2025 à Éco Entreprises Québec! L'information locale n'est pas une

boîte de céréales ou un contenu de jus que l'on met dans le bac bleu. L'information n'est pas de la pollution! De plus, dans le cadre du Programme d'aide aux médias communautaires pour 2024-2025, la majorité des journaux communautaires ont vu leurs subventions diminuer.

Au cours de la dernière année, cinq journaux communautaires ont mis fin à leur publication. Certains sont en réflexion, à savoir s'ils entreprendront leurs activités uniquement sur le web ou s'ils fermeront tout simplement. D'autres se demandent s'ils seront encore là dans quelques mois. Est-ce qu'il y a encore de la place pour les journaux communautaires au Québec? Il faut que cesse cette hémorragie!

Nous demandons que le gouvernement du Québec investisse davantage de publicité gouvernementale dans les médias communautaires; que les journaux communautaires soient exemptés de la taxe sur la récupération; que les subventions gouvernementales dans le cadre du programme d'aide aux médias communautaires tiennent compte de la fragile réalité des journaux communautaires.

Sauvons la presse écrite communautaire!
Le président de l'AMECQ,

Joël Deschênes

c. c. : Marc Tanguay, chef par intérim du Parti libéral du Québec
Ruba Ghazal, co-porte-parole de Québec solidaire et à Paul Saint-Pierre Plamondon, chef du Parti Québécois

* Association des médias écrits communautaires du Québec

JOURNÉE INTERNATIONALE

Des droits des femmes!

EN CETTE JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, CÉLÉBRONS NOS VICTOIRES SUR LES INÉGALITÉS ET RÉAFFIRMONS L'IMPORTANCE DE GARDER LE CAP SUR NOS REVENDICATIONS.

L'ÉGALITÉ NE SE REVENDIQUE PAS SEULEMENT QU'UN JOUR PAR ANNÉE, ELLE SE CONSTRUIT CHAQUE JOUR, ENSEMBLE.

RHÉAL ÉLOI FORTIN

DÉPUTÉ DE RIVIÈRE-DU-NORD

72, rue de la Gare, Bureau 203, Saint-Jérôme

450 565-0061

RhealFortin@parl.gc.ca